

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Première convocation

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra **le mardi 23 mai 2023 à 20.00H** à la salle du Conseil de l'Administration communale (Rue de la Station, 27).

**Ordre du jour**

Séance publique

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance
2. Communications diverses
3. Assemblées générales des intercommunales
4. BiodiverCité 2023 - Convention à conclure avec Infrabel - Adoption
5. eGuichet - Convention de sous-traitance à conclure pour le traitement des données - Adoption
6. Vérification de l'encaisse du receveur régional – 1<sup>er</sup> trimestre 2023
7. ASBL L'École sans les colles – Convention à conclure - Adoption
8. PIC-PIMACI 2022-2024 - Plan d'investissements modifié - Adoption
9. Marché de service - PIC-PIMACI 2022-2024 - Désignation d'un auteur de projet - Approbation des conditions et du mode de passation
10. Marché de fournitures - Achat d'une camionnette - Approbation des conditions et du mode de passation
11. Marchés publics - Délégations au Collège communal pour les marchés relevant de l'ordinaire et de l'extraordinaire
12. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Huis clos

1. Personnel
2. Personnel enseignant

Le Directeur général f.f.,

François PAERMENTIER

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Henri CHRISTOPHE